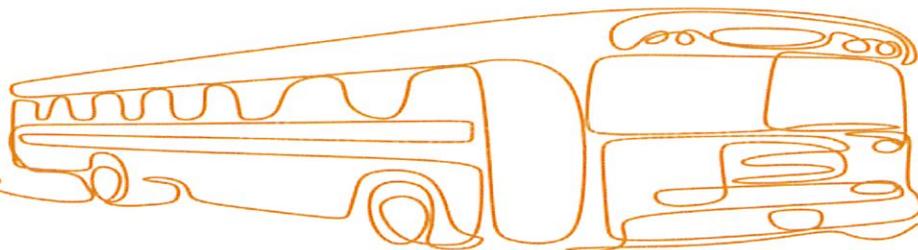




AVIS DE LA MAIRIE

INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021



Les inscriptions pour les transports scolaires ont débuté pour la rentrée 2020-2021

Plus besoin de se déplacer !

1^{ère} inscription ou renouvellement d'abonnement, RENDEZ-VOUS sur www.lepilote.com et laissez vous guider.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Etre scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin des études secondaires (baccalauréat),
- Etre domicilié sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence et fréquenter un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence,
- Effectuer un trajet domicile-établissement scolaire.

Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, y compris dans les classes post-bac des lycées, les apprentis rémunérés et les jeunes en formation par alternance rémunérée **ne sont pas concernés par l'inscription** aux transports scolaires.

Avant de vous connecter, pensez à préparer les documents suivants en format informatique :

Pour une 1^{ère} inscription

- Une photo de l'élève
- Une pièce d'identité de l'élève
- Le livret de famille complet
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom du représentant légal qui fait l'inscription

Pour un renouvellement d'abonnement

- Numéro de la carte de transport
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois au nom du représentant légal qui fait l'inscription

Si la situation familiale a changé depuis l'année dernière (changement du représentant légal, divorce...) fournir les documents justificatifs (livret de famille...)

Bénéficiaires tarifs réduits, fournir :

- Elèves boursiers : notification de bourse de l'année en cours
- Famille nombreuse : livret de famille
- Bénéficiaires CMU : attestation de moins de 3 mois

Le règlement se fait uniquement par **carte bancaire** et le paiement est sécurisé.

Pour recevoir la carte de votre enfant à temps pour la rentrée, l'inscription doit se faire **avant le 16 août**.

Si votre enfant a déjà sa carte, une fois l'inscription validée, l'abonnement se chargera à la première validation dans le bus, au moment de la rentrée.

PLUS D'INFOS :

NUMERO INDIGO : 0800 710 588 (gratuit)

Un problème ou Pas d'internet ? : S'adresser au secrétariat de la Mairie

Cette année encore, la municipalité prend en charge 50% du tarif pour les administrés.